

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE DROISY

Arrêté municipal n^o 11-2022 du 23 août 2022

Installation de télécommunications, tranchée sur chaussée

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DROISY,

- Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le Code de la route ;
- Considérant les opérations d'installation de télécommunication par la réalisation d'une tranchée permettant le passage d'un fourreau télécom de la chambre sur le domaine public à l'adduction au réseau d'un usager sur une longueur de 32 ml, chemin de Bel Air, à compter du 29 août 2022 pour une durée de 4 jours. Les travaux seront réalisés par ORANGE UI AURA Pôle Annecy, 2 chem. des TETS ANNECY-BP CS 40377-74012 ANNECY
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE

Article 1

La circulation des véhicules sera réglementée chemin de Bel Air, à partir du 29 août 2022 et ce pour une durée de 4 jours.

Article 2

Pendant cette période, la continuité des accès sera assurée par la société ORANGE UI AURA Pôle Annecy au moyen de feux tricolores alternés si besoin. Ces passages seront clairement balisés et protégés conformément aux prescriptions de la commune.

Article 3

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de Droisy.

Article 4

Conformément à l'article RI 02 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 5

Mme La secrétaire Générale de la commune de Droisy, le Lieutenant-Colonel commandant de Gendarmerie de la Haute-Savoie, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressé à :

- ORANGE UI AURA Pôle Annecy
- SDIS
- CTD de Seyssel
- Gendarmerie de Seyssel

A DROISY, le 23 août 2022

Monsieur le Maire
Jean-Paul FORESTIER

